



Dossier behandeld door
traité par

Halle, le 27 août 2025.

Ref.
Bijlage(n)
Annexe(s)

CONVOCATION A UNE ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE EXTRAORDINAIRE 2025

Compte tenu des dispositions de l'article 22.1 des Statuts

le Président National vous invite à une **Assemblée Générale Nationale Extraordinaire**, qui aura lieu le **vendredi 12 septembre 2025 à 10h00**, dans le bâtiment administratif RFCB (salle « De Witte Duif ») situé au 52-54 Gaasbeeksesteenweg – 1500 HALLE.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Nationales Extraordinaires des 16.05.2025 et 24.07.2025 (en annexe)**
- 2) **ELECTIONS SESSION 2025 – 2031**
 - a. Ratification du procès-verbal relatif aux opérations électorales rédigé par le Conseil d'Administration National conformément aux dispositions de l'article 34 des statuts (en annexe du procès-verbal de l'AGNE du 16.05.2025)
 - b. Procédure des opérations de dépouillement (lecture du P-V de dires et difficultés établi par l'huissier de justice)
 - c. Proclamation des résultats des différentes élections (lecture des P-V de clôture des votes par l'huissier de justice)
 - d. Ratification des différentes élections

Le Président National,

Pascal BODENGIEN



v.z.w. KBDB

Vereniging zonder winstoogmerk. Aangenomen door de FOD van Financiën en Volksgezondheid
Association sans but lucratif. Agréée par les SPF des Finances et de la Santé Publique
Ondernemingsnummer - Numéro d'entreprise 0407138001

Gaasbeeksesteenweg 52-54 || 1500 Halle

Tel: 02 537 62 11 • Fax: 02 538 57 21

RFCB a.s.b.l.

